

**Sujet :** [INTERNET] Messac. Énième projet éolien.

**De :** John Hunter <charivari16@gmail.com>

**Date :** 26/05/2023 10:23

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Tout d'abord une question.

Dans quelle mesure la rémunération du commissaire enquêteur par le porteur du projet est-elle légale ?

Il y a-t-il un conflit d'intérêt flagrant.

C'est ce genre de pratique qui nourrit la suspicion sur la qualité de la décision prise par cette personne.

Reprenons....

Les éoliennes sont introduites massivement dans le pays pour lutter contre le méchant carbone alors que le nucléaire est présent et décarboné encore plus.

Première réflexion.

La deuxième c'est que le GIEC ou l'International Panel on Climate Change (IPCC) aux USA ne fait pas l'unanimité même si les médias rabachent la peur et l'alarmisme.

En fait, les plantes ont besoin du carbone. Nos récoltes.

CO<sub>2</sub> Coalition a calculé que plus la concentration augmente et plus le carbone diminue.

On nous a fait le coup de la fausse pandémie et on remet le couvert avec le faux harcèlement sur le carbone pour servir le lobby du renouvelable.

Les Américains ont calculé que cela va coûter 40 trillions par an à faire baisser le carbone. Et en France ?

Au lieu de chercher à faire remonter l'économie, l'État ne pense à rien d'autre que de taxer les contribuables avec une nouvelle croisade contre le carbone et la multiplication éolienne.

Signe des temps :

Un État sans science et sans conscience.

Ce n'est pas parce que les lobbies dirigent Bruxelles et Paris que cette terre doit leur être abandonnée sans résistance. L'occupation a assez duré et le mensonge vert doit cesser in petto !

Le mur vert, les finances des lobbies n'ont rien à voir avec l'avenir énergétique.

Une arnaque de plus, ultra perfusée par les dindons.